



AGRÉMENT PRO-AM 2023

Pourquoi faire agréer votre pro-am par PGA France

- ➔ Associer votre compétition à une structure institutionnelle du golf.
- ➔ Communiquer spécifiquement auprès de nos 1500 Professionnels.
- ➔ Dynamiser votre image et augmentez votre visibilité à travers nos médias.
- ➔ Bénéficier du respect du cahier des charges de l'épreuve par les professionnels.



L'AGRÉMENT PRO PGA FRANCE

Communiquez auprès de 1500 Professionnels de golf

- Votre épreuve sera inscrite dans notre **calendrier des Pro-Am Agréés** sur notre site internet www.pgafrance.org.
- Votre épreuve sera annoncée à nos **1500 professionnels** à travers **deux newsletters**.
- Vous pourrez utiliser **le logo « PGA France Pro-Am agréé »** sur tous les supports de communication liés à l'évènement.

TARIF

PRO-AM sur une journée

PRO-AM sur plusieurs journée

140€ HT

250€ HT

* Pour les organisateurs ayant plus de trois « Pro-Ams » dans l'année, un tarif peut être envisagé sous certaines conditions. Contactez nous.

OPTION

- Envoi d'une campagne de SMS (max 140 caractères) à l'ensemble des 1500 professionnels. **Tarif** : 120€ HT / campagne



LE CAHIER DES CHARGES

ARTICLE 1

Pour obtenir l'agrément de PGA France , sous réserve d'acceptation du dossier, l'organisateur devra verser :

Pro-am sur une journée : 100€ HT

Pro am sur plus d'une journée : 250€ HT

Pour les organisateurs ayant plus de trois Pro-Ams dans l'année, un tarif peut être envisagé, sous certaines conditions.

Le règlement de la prestation « **Pro-Am agréé PGA France** » sera effectué par chèque à l'occasion de la validation de l'agrément.

La facturation par PGA France est définitivement acquise même si le Pro-Am venait à être ultérieurement annulé, et ce pour quelques raisons que ce soit.

ARTICLE 2

L'organisateur s'engage à respecter le règlement du circuit professionnel 2023. **Tous les pros participants devront être membres de la PGA France ou d'une PGA Européenne.**

L'organisateur s'engage à envoyer la liste des pros participants par email (à directeur@pgafrance.org) pour vérification 15 jours avant la compétition. Les professionnels étrangers sont acceptés sur présentation d'un justificatif d'appartenance à une PGA reconnue par le CPG.

Dans les épreuves ayant un score pro, l'organisateur s'engage à mettre en place dans chaque équipe une contre marque.

ARTICLE 3

A dates identiques PGA Initiative n'accordera son agrément qu'à une seule épreuve dans un rayon de 100 km, la priorité étant donnée à l'ancienneté d'agrément de l'épreuve.

ARTICLE 4

L'organisateur s'engage à régler les joueurs au maximum 20 jours après l'épreuve.

ARTICLE 5

Les gains minimums pour les pros devront être les suivants :

	Enseignant	Joueur pro ayant une catégorie active sur un circuit reconnu
Pro-Am sur 1 ou 2 jours	220€ / jour	300€ / jour
Pro-Am de 3 jours et plus	200€ / jour	250€ / jour

ARTICLE 6

PGA France s'engage à ce que les pros respectent les obligations suivantes :

- Etre présents à la remise des prix, ou avoir fourni un courrier d'excuses lors du recording en cas d'empêchement majeur.
- Avoir une tenue vestimentaire correcte, et un matériel en bon état.
- Etre ponctuels.
- Ne pas fumer, spécialement devant les enfants.

Tout manquement à ces règles pourra faire l'objet d'une intervention de la commission de discipline à la demande écrite de l'organisateur.

ARTICLE 7

PGA France garantit le plan média suivant :

- Présentation et présence de chaque événement sur le site internet www.pgafrance.org via les liens fournis par les organisateurs.
- Envoi de 2 newsletters à l'ensemble des professionnels (1500 adresses).
- PGA France autorise l'utilisation de son logo « Pro-Am agréé PGA France » pour tous les produits liés à l'événement.

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DE L'ORGANISATEUR DU PRO-AM

Je soussigné(e) Représentant

Adresse de l'organisation

Site web organisateur ou de l'épreuve

Reconnais avoir pris connaissance du règlement du circuit professionnel 2023 ainsi que du cahier des charges des Pro-Am agréés PGA FRANCE 2023 et m'engage à les respecter dans leur intégralité.

Tous les pros participants devront être membres PGA France ou d'une PGA Européenne.

Nom de l'épreuve

Lieu **Dates**

Nombre de tours **1** **2** **3** **4**

Type de dotations (rayer la mention inutile) : Gain de tournoi Prime de départ

- Si gain de tournoi, montant du gain minimum€
- Si prime de départ, montant de la prime individuelle :€

Merci de joindre à cet engagement le règlement sportif et le breakdown prévu pour cette épreuve.

Fait à : Le :

Signature :

Reçu le :

Epreuve : **Agréée PGA FRANCE** (Professionnels)

Non Agréée motif :

Retourné à l'organisateur le :

Agrément n°2023/.....

Cachet



CONTACT

PGA FRANCE

37 rue des bas Rogers
92150 Suresnes

Téléphone

+33(0)1 71 49 70 45

Email

directeur@pgafrance.org